



Request for Proposals (RfP)

Evaluation de la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité et leur contribution économique et programmatique dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie

Bureau de l'IUCN pour le programme Afrique de l'Ouest et du Centre, PACO

Date d'émission : 22 avril 2021

Date et heure de clôture : 31 mai 2021 avant minuit GMT

Contact à l'IUCN :

Arsène Sanon, Coordinateur du projet Gouvernance Régionale des Aires Protégées – PAPBio C2
arsene.sanon@iucn.org, avec copie à fatoumata.oumaroucisse@iucn.org

PARTIE 1 - INSTRUCTIONS AUX PROPOSANTS ET CONDITIONS DE LA PROPOSITION

1.1. A propos de l'IUCN

L'IUCN est une union de membres composée à la fois d'organisations gouvernementales et de la société civile. Elle produit et met à leur disposition des connaissances et des outils qui, permettent concomitamment de réaliser le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature.

Basé en Suisse, le Secrétariat de l'IUCN est constitué d'un staff d'environ 950 employés répartis dans plus de 50 pays.

Créée en 1948, l'IUCN se positionne aujourd'hui comme le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié au monde, exploitant et synthétisant les connaissances, les ressources de plus de 1 300 organisations membres et de quelque 10 000 experts. C'est le principal fournisseur de données, d'outils d'évaluations et d'analyses en matière de conservation. Grâce à ses nombreux membres, l'IUCN joue le rôle d'incubateur et de dépositaire fiable des meilleures pratiques, des outils et des normes internationales en environnement et biodiversité.

L'IUCN est un espace neutre dans lequel diverses parties prenantes, notamment les gouvernements, les ONG, les scientifiques, les entreprises, les communautés locales, les organisations de peuples autochtones et bien d'autres, collaborent, élaborent et mettent en œuvre des solutions aux défis environnementaux et au développement durable.

Travaillant avec de nombreux partenaires et collaborateurs, l'IUCN met en œuvre un portefeuille important et diversifié de projets de conservation dans le monde entier. Combinant les dernières avancées scientifiques et les connaissances traditionnelles des communautés locales, ces projets visent à inverser la tendance à la perte d'habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

www.iucn.org

<https://twitter.com/IUCN/>

1.2. Résumé de la demande

L'UICN vous invite à soumettre une proposition pour l'évaluation de la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité et leur contribution économique et programmatique dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO. Le détail et le contenu des termes de référence se trouvent dans la partie 2 du présent appel d'offres.

1.3. Le processus de passation des marchés

Les dates clés suivantes sont applicables au présent appel d'offres :

Date de publication de l'appel d'offres	22 avril 2021
Confirmation de l'intention de soumissionner	10 mai 2021
Date et heure de clôture du RfP	31 mai 2021 avant minuit GMT
Date estimée de la signature du contrat	30 juin 2021

1.4. Conditions

L'UICN n'est en aucune façon tenue de conclure un accord contractuel ou tout autre arrangement avec un quelconque soumissionnaire à la suite de la publication du présent appel d'offres. L'UICN n'est pas tenue non plus d'accepter la proposition le moins disant (chère) ou toute autre proposition. L'UICN se réserve le droit de suspendre la procédure de passation de marché à tout moment avant l'attribution du contrat. En participant au présent appel d'offres, les soumissionnaires acceptent les conditions énoncées dans le présent appel d'offres.

Les soumissionnaires doivent signer la "Déclaration du soumissionnaire" et l'inclure dans leur proposition.

1.5. Requêtes et questions pendant la période de l'appel d'offres

Les soumissionnaires doivent adresser toutes les questions et demandes relatives à l'appel d'offres à la personne de contact de l'UICN mentionnée plus haut. Aucun autre staff de l'UICN ne doit être contacté dans le cadre du présent appel d'offres.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs propositions au plus tard **le 31 mai 2021, à minuit GMT**.

Dans la mesure du possible, l'UICN communiquera les réponses aux questions, dûment formulées, à tous les soumissionnaires. Si vous considérez que le contenu de votre question est confidentiel, vous devez le préciser au moment de la formuler.

1.6. Modifications des documents de candidature

L'UICN peut modifier les documents de la demande de propositions en notifiant à cet effet tous les soumissionnaires et peut prolonger la date et l'heure de clôture de la demande de propositions si nécessaire.

1.7. Modalités et conditions de soumission des propositions

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO **avant le 31 mai 2021 à 23 :59 heures (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale :

- soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Evaluation des politiques sectorielles » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, derrière la Station Total Ouaga 2000, Ouagadougou, Burkina Faso.
- soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Proposition-Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Evaluation des politiques sectorielles ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse « Ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org ».

1.8. Propositions tardives et incomplètes

Toute proposition reçue par l'UICN après la date et l'heure de clôture de la demande de propositions et toute proposition incomplète ne sera pas prise en considération. L'UICN ne tiendra pas compte des retards éventuels dans la transmission de la proposition du soumissionnaire à l'UICN.

1.9. Abrogations et modifications de la proposition

Les propositions peuvent être retirées ou modifiées à tout moment avant la date et l'heure de clôture de l'appel à propositions, par notification écrite au contact de l'UICN. Aucune modification ou retrait ne sera acceptée après la date et l'heure de clôture de l'appel à propositions.

1.10. Validité de la Proposition

Les propositions soumises en réponse au présent appel d'offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

1.11. Evaluation des propositions

L'évaluation des propositions sera effectuée exclusivement en fonction des critères d'évaluation et leur pondération relative spécifiée dans la partie 3 du présent appel de propositions.

PARTIE 2 - LES EXIGENCES

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest (PAPBio).

La composante 2 du PAPBio – Gouvernance régionale et sécurité est mise en œuvre par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), à travers son Programme Régional pour l'Afrique Centrale et Occidentale (PACO). Elle vise à insuffler une dynamique régionale pour la gestion efficace des aires protégées et des risques climatiques, le partage et la capitalisation des expériences et connaissances à tous les niveaux et la lutte contre la criminalité environnementale.

En 2015, la CEDEAO et l'IUCN ont coorganisé successivement à Cotonou (Benin), puis à Lomé (Togo) deux ateliers régionaux portant sur la gestion intégrée des écosystèmes en Afrique l'Ouest. A l'issue de ces rencontres, il a été relevé la multiplicité, le manque de cohérence et de synergie entre les stratégies et politiques de développement portant sur l'environnement, l'eau, l'agriculture et les forêts. Aussi, a été relevé l'urgence d'une approche intégrée en vue d'une meilleure coordination dans la mise en œuvre des politiques pour assurer un développement durable et équilibré de la région. Ainsi il a été mis en place le Mécanisme Régional de Concertation sur la Gestion Intégrée des Ecosystèmes en Afrique de l'Ouest (MRC-GIE/AO) porté par la CEDEAO ayant pour objectif de coordonner les programmes et stratégies sectorielles de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.

Du reste, plusieurs politiques, programmes et/ou stratégies sectorielles régionales intègrent, à des degrés variables, la question des aires protégées sans pour autant une réelle coordination dans l'opérationnalisation de ces politiques afin d'assurer plus efficacement la gestion des aires protégées. Entre autres résultats attendus du projet PAPBio Gouvernance régionale et sécurité, il y a l'amélioration de la Coordination de la gestion des aires protégées dans une perspective de mise en œuvre cohérente des différentes politiques, programmes et/ou stratégies sectorielles régionales de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles de l'espace UEMOA-CEDEAO et de la Mauritanie.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un cabinet/groupe de consultants qui sera chargé (i) d'évaluer la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité dans les politiques et stratégies sectorielles de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles de l'espace UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie ; (ii) d'évaluer la contribution économique et programmatique des aires protégées à ces dites politiques et (iii) de proposer un cadre d'harmonisation des politiques et stratégies.

2. Objectifs

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer la prise en compte des aires protégées et de la conservation de la biodiversité dans les politiques et stratégies sectorielles régionales de l'environnement de l'espace UEMOA-CEDEAO + la Mauritanie en vue de leur harmonisation au sein d'un cadre de référence, et d'évaluer la contribution économique et programmatique des aires protégées dans lesdites politiques et stratégies.

De façon spécifique il s'agira de :

- ✓ inventorer et répertorier les politiques, stratégies et programmes sectoriels régionaux de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles (cadres logiques, plans d'actions, stratégies régionales ...) de l'espace UEMOA-CEDEAO + la Mauritanie ;
- ✓ analyser et évaluer la prise en compte de la gestion des aires protégées et de la conservation de la biodiversité dans et entre ces différentes politiques et stratégies et programmes sectoriels ;
- ✓ évaluer la contribution économique et programmatique des aires protégées et de la biodiversité aux politiques, stratégies et programmes sectoriels ;
- ✓ formuler des propositions d'un cadre harmonisé de référence régional comme outil de coordination et suivi de la prise en compte de l'intégration et de l'application des mesures de conservation et sauvegarde des aires protégées les politiques, programmes et stratégies sectorielles de développement ;

- ✓ proposer une feuille de route pour l'application-pilote du cadre de référence dans deux politiques sectorielles et deux nouvelles politiques nationales sectorielles.

3. Spécifications de la mission

La mission consistera à effectuer l'inventaire des politiques et stratégies régionales de protection de l'environnement et des ressources naturelles de l'espace UEMOA-CEDEAO, l'évaluation et l'analyse approfondie et critique de toutes les politiques, stratégies et programmes dans les secteurs de l'eau, environnement, agriculture et aires protégées, biodiversité et forêts, puis ressortir la manière dont la gestion des aires protégées et de la biodiversité est prise en compte entre et dans lesdits politiques et stratégies, mais aussi évaluer leur contribution économique et programmatique aux politiques. A cet effet, la mission identifiera et produira un répertoire de toutes les politiques et stratégies sectorielles régionales en complément de celles-ci : la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement ; la Politique Environnementale Commune ; Politique Régionale de l'Eau ; le Plan de Convergence Forêt ; le Programme Régional d'appui à la Gestion Intégrée des Ecosystèmes Transfrontaliers (PAGIET) ; le Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (SDLAO) ; le Cadre de Politique Agricole Afrique de l'Ouest, la stratégie pour la conservation des éléphants d'Afrique Occidentale, la Stratégie de Conservation du Lion de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il sera attendu que cette analyse prospective ressorte les insuffisances et les lacunes dans la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité dans chaque politique et stratégie, les points de cohérence et de synergie entre lesdites politiques et stratégies. La mission procédera également à l'analyse de la contribution économique et programmatique des aires protégées dans lesdites politiques et stratégies. Il sera également attendu de la mission, la proposition d'un cadre politique régional commun de référence, assorti d'une feuille de route pour l'application-pilote du cadre de référence pour deux politiques sectorielles régionales et pour deux politiques sectorielles nationales. Ce cadre politique commun comprendra des principes, critères et indicateurs aussi bien pour orienter l'intégration que pour assurer le suivi de la planification et application des mesures de conservation des aires protégées dans les politiques sectorielles.

L'approche inclusive et participative sera recommandée pour impliquer et engager les acteurs et parties prenantes les plus concernés dans les différents Etats. La mission travaillera de façon très rapprochée avec l'équipe de la composante 2 du PAPBio Gouvernance régionale des Aires Protégées et les experts des Commissions de l'UICN.

Par ailleurs, la mission organisera également des rencontres et échanges avec les institutions d'intégration régionale telles que l'UEMOA et la CEDEAO ainsi que les chefs de file des différentes politiques sectorielles qui sont regroupés au sein du MRC-GIE/AO afin d'obtenir les informations et orientations nécessaires pour la formulation d'un cadre politique régional harmonisé qui sera finalement porté par lesdites institutions.

4. Livrables

Le groupe de consultants/cabinet retenu devra élaborer et transmettre à l'UICN les rapports suivants :

- un répertoire et revue bibliographique de toutes les politiques, stratégies et programme dans les secteurs visés par la mission à savoir : eau, environnement, biodiversité, aire protégée, forêt, agriculture... ;
- un rapport analytique et diagnostique de la manière dont la gestion des aires protégées et de la biodiversité est prise en compte et coordonnée dans et entre ces différentes politiques et stratégies ;
- un rapport analytique sur la contribution économique et programmatique des aires protégées et de la biodiversité aux politiques et stratégies sectorielles ;
- un cadre régional commun de référence comme outil de coordination et suivi de la prise en compte et intégration et application des mesures de conservation et sauvegarde des aires protégées et conservées par les programmes et stratégies sectorielles ;
- une feuille de route pour l'application-pilote du cadre régional de référence dans deux politiques sectorielles et deux nouvelles politiques nationales sectorielles ;
- un rapport final analytique de la mission ;
- Il est aussi attendu du groupe de consultants/cabinet la fourniture sur, clé USB en cinq (05) exemplaires de l'intégralité des livrables.

5. Profil du cabinet/groupe de consultants

Le cabinet ou groupe de consultants à recruter doit pouvoir justifier de :

- Un chef d'équipe ayant les qualifications suivantes :
 - être titulaire d'un diplôme académique supérieur (Bac +5 au minimum) ou un Doctorat en droit de l'Environnement, politique environnementale, développement durable et intégration régionale, gestion durable des ressources naturelles, biodiversité, aires protégées, agroéconomie ;
 - avoir une excellente expérience d'interaction avec organisations gouvernementales, les organisations d'intégration régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers au développement en Afrique de l'Ouest ;
 - avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des études liées à l'élaboration, l'évaluation et l'analyse des politiques, stratégies et programmes environnementaux à caractère régional ;
 - avoir une bonne connaissance des politiques régionales de développement en Afrique de l'Ouest ;
 - avoir une expérience avérée dans la production des rapports analytiques pour des missions d'envergure régionale en lien avec les secteurs eau, environnement, biodiversité, aire protégée, forêt, agriculture ;
 - avoir une expérience en appui-conseil en matière d'intégration de la gestion de la biodiversité et des aires protégées et de prise en compte de l'environnement dans les politiques, stratégies sectorielles de développement ;
 - une bonne capacité rédactionnelle et de rapportage ;
 - une maîtrise de la langue anglaise et française.

La composition de l'équipe est laissée à l'initiative des candidats en fonction des secteurs visés par la mission. Toutefois, l'UICN contractualisera avec le cabinet ou une personne devant à son tour coordonner le travail du groupe de consultants. Aussi, il est attendu que l'équipe, puisse démontrer des qualifications et compétences suivantes :

- Les membres de l'équipe doivent démontrer une expérience dans les secteurs visés par la mission, à savoir : eau, environnement, agriculture et aires protégées, biodiversité et forêt ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins de niveau Bac +3) en Sciences politiques et/ou juridiques, en agronomie, économie, développement durable, environnement et gestion durable des ressources naturelles, sciences sociales et autres domaines montrant un lien avec les secteurs visés par la mission ;
- Une bonne maîtrise et une expérience avérée sur les politiques, stratégies et programmes de développement des pays et de la région d'Afrique de l'Ouest, notamment les secteurs visés par la mission.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de six (06) mois. La planification et l'organisation du temps de travail restent à l'initiative du groupe de consultants/cabinet.

PARTIE 3 - LE MODÈLE D'ÉVALUATION

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

- La compréhension de la mission (10%)
- La qualification des consultants (20%)
- La qualité de l'offre technique (40%)
- Le montant de l'offre financière (30%)

PARTIE 4 - INFORMATIONS À FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES

En participant au présent appel d'offres, les soumissionnaires indiquent qu'ils acceptent d'être régis par les conditions énoncées dans le présent appel d'offres.

Cette partie détaille toutes les informations que les soumissionnaires sont tenus de fournir à l'UICN. Les informations soumises seront utilisées dans l'évaluation des propositions. Il est déconseillé aux soumissionnaires d'envoyer des informations supplémentaires, telles que des brochures de promotion, qui ne sont pas spécifiquement demandées.

Chacun des éléments suivants doit être présenté dans un document distinct et sera évalué séparément.

4.1. Déclaration

Veuillez lire et signer la déclaration à partir de ce [lien](#) et l'inclure dans votre proposition

4.2. Informations techniques/Proposition de service

Les cabinets/groupes de consultants intéressés par cet appel d'offre sont priés de bien vouloir fournir un dossier de candidature comportant :

- Une offre technique qui :

- décrit la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission y compris une liste d'institutions qui pourront servir de modèles ou base d'analyse et comparaison dans la région et dans le monde ;
- démontre l'expertise des experts proposés, y-compris un CV détaillé, la liste des études pertinentes et si possible des copies des rapports les plus pertinents. ;
- décrit les modalités pour chaque étape, méthodes et outils proposés, pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener ;
- inclut la déclaration d'éventuel conflit d'intérêts.

4.3. Informations financières

Outre les honoraires, la proposition financière doit inclure les frais de déplacement et de séjour des consultants durant les voyages nécessaires à la réalisation de la mission.

Les ateliers prévus dans le cadre de la mission seront organisés par l'UICN qui assurera la prise en charge du budget nécessaire.

Les prix comprennent tous les coûts

Les taux et prix soumis sont censés inclure tous les coûts, assurances, taxes, frais, dépenses, responsabilités, obligations, risques et autres éléments nécessaires à l'exécution de la demande. Toute charge non mentionnée dans la proposition comme étant supplémentaire ne sera pas autorisée en tant que charge sur toute transaction dans le cadre d'un contrat résultant.

Taxes sur les produits et services applicables

Les taux et les prix proposés s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée.

En conformité avec les dispositions fiscales au Burkina Faso prévues dans la loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant loi de finances exercice 2021, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires aux cabinets/groupes de consultants. Le pourcentage de la retenue varie en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera reversée par l'UICN auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Devise des taux et des prix proposés

Sauf indication contraire, tous les tarifs et prix soumis par les soumissionnaires sont en dollars américains.

Tarifs et prix

L'offre financière comprendra:

- un budget détaillé en lien avec chaque livrable ;

- les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés ;
- le calendrier de versement.

4.4. Informations commerciales non tarifées

Les soumissionnaires sont invités à fournir les informations suivantes :

- Certificat d'enregistrement de la société
- Preuve du système d'imposition auquel la société est soumise
- Lorsque des sous-consultants doivent être utilisés, identifier clairement les personnes concernées en fournissant des lettres d'intention ou d'association signées par les deux parties
- Preuve que les sous-consultants sont couverts par les assurances professionnelles de la société principale
- Une copie des états financiers vérifiés de l'année précédente ou l'équivalent

PARTIE 5 - CONTRAT PROPOSÉ

Un draft de contrat peut être communiqué sur demande aux candidats intéressés qui confirmeront leur intérêt à soumettre une offre.

PARTIE 6 - DÉFINITIONS

Les définitions suivantes s'appliquent au présent appel d'offres (AO) :

Contrat	Désigne tout contrat ou autre engagement juridique qui résulte du présent appel à propositions.
Contractant	Désigne l'entité qui signe un contrat avec l'IUCN pour la prestation de services.
Instructions	Désigne les instructions et conditions énoncées dans la partie 1 de la présente demande de propositions.
IUCN	Signifie UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles.
IUCN Contact	Signifie la personne désignée par l'IUCN pour être contactée exclusivement dans le cadre de la présente demande de propositions et du contrat.
Proposition	Désigne une offre écrite soumise en réponse à la présente demande de propositions.
Soumissionnaire	Désigne une entité qui soumet, ou est invitée à soumettre, une proposition en réponse à cet appel à propositions.
Exigence	Désigne la prestation à effectuer par le contractant à l'IUCN conformément à la partie 2 du RfP.
RfP	Request for Proposals